

# Coubertin et l'Olympisme

“L'Olympisme”; le mot est un néologisme créé par Pierre de Coubertin, il n'a été retenu que récemment par les dictionnaires qui lui assignent un sens étroit: “Ensemble de ce qui concerne les Jeux Olympiques, leur organisation, leurs règlements, etc.”. Ce qui correspond d'ailleurs au sens que lui attribue le large public.

Tel n'est évidemment pas ce qui traduit la pensée de Coubertin que la Charte Olympique du CIO a enfin précisée dans sa récente édition.

Mais c'est à ce que Coubertin a lui-même écrit qu'il importe, tout d'abord, de se reporter.

La citation qui a eu le privilège d'être gravée dans le marbre et placée à l'entrée de la maison qui fut longtemps sa demeure à Lausanne, et le siège du CIO, est la suivante:

**“L'Olympisme tend à rassembler en un faisceau radieux tous les principes concourant au perfectionnement de l'homme”.**

Mais ce rassemblement est un objectif, par quel moyen l'atteindre ?

Coubertin précise, “L'Olympisme n'est point un système c'est un état d'esprit. Les formules les plus diverses peuvent s'en pénétrer et il n'appartient ni à une race ni à une époque de s'en attribuer le monopole exclusif.”

Il indique cependant ce qui le caractérise : **“L'Olympisme est un état d'esprit issu d'un double culte:**

- celui de l'effort
- celui de l'eurythmie “

L'eurythmie, équilibre et harmonie entre toutes les facultés de l'homme (physiques, force d'âme et volonté, intellectuelles, morales) composantes du “faisceaux radieux” concourant au perfectionnement de l'homme qui doit **“se connaître, se gouverner, se vaincre”.**

Dans son discours de 1908, à Londres, où il reprit en ces termes la célèbre formule de l'Evêque de Pensylvanie prononcée à Saint Paul : **“l'important dans ces Olympiades c'est moins d'y gagner que d'y prendre part”** il ajoutait **“l'idée Olympique, c'est à nos yeux la conception d'une forte culture musculaire appuyée d'une part sur un esprit chevaleresque, ce que vous appelez ici si joliment le “fair-play” et de l'autre sur une notion esthétique, sur le culte de ce qui est beau et gracieux.”** Aussi définissait-il le rôle des Jeux Olympiques pour la progression de l'Olympisme qui en excédait largement la sphère:

**“Les Jeux Olympiques ne sont point de simples championnats mondiaux mais bien la fête quadriennale de la jeunesse universelle, du printemps humain... Ils constituent une manifestation pédagogique, une école de noblesse et de pureté morale autant que d'endurance et d'énergie physique.”**

Sans aborder le problème de savoir dans quelle mesure les Jeux Olympiques sont ou ne sont pas aujourd'hui une “école de noblesse et de pureté morale” on peut résumer ainsi ce que Coubertin entendait définir et propager à travers le contenu du terme “olympisme”.

La Charte olympique y procède en ces termes:

## Principe fondamental n° 2

**“L'Olympisme est une philosophie de la vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit: Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels.”**

## Principe fondamental n° 3:

“Le but de l'Olympisme est de mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. “

Dans l'article 2 - Rôle du CIO - du chapitre I intitulé “Le mouvement olympique

- le point 8 stipule que le CIO “prend les mesures dont le but est d'éviter une mise en danger de la santé des athlètes”.

- le point 9 précise que le CIO “s'oppose à toute utilisation abusive politique ou commerciale du sport et des athlètes”.

Tâche ardue comme le soulignent les mises en garde de Coubertin :  
“L'athlétisme\* peut mettre en jeu les passions les plus nobles comme aussi les plus viles; il peut développer le désintéressement et le sentiment de l'honneur comme l'amour du gain, il peut être chevaleresque ou corrompu, viril ou bestial; enfin on peut l'employer à consolider la paix aussi bien qu'à faire la guerre.” (1894)

“Laissons aller les choses et bientôt un snobisme répugnant, l'habitude du mensonge et l'esprit de lucre envahiront nos groupements”. (1906)

“Les sports se sont développés au sein d'une société que la passion de l'argent menace de pourrir jusqu'à la moëlle”.

“Le temple durera et la foire passera. Foire ou temple les sportifs devront choisir, il ne peuvent à la fois fréquenter l'un et l'autre... qu'ils choisissent !” (1925)

“Nous n'avons pas travaillé, mes amis et moi, à vous rendre les Jeux Olympiques pour en faire un objet de musée ou de cinéma, ni pour que des intérêts mercantiles ou électoraux s'en emparent.” (1927)

Et cette même année, dans un message “A la Jeunesse sportive de toutes les nations” il lançait ce dernier avertissement:

“Dans le monde moderne, plein de possibilités puissantes et que menacent en même temps de périlleuses déchéances, l'Olympisme peut constituer une école de noblesse et de pureté morale autant que d'endurance et d'énergie physique, mais ce sera à la condition que vous éleviez sans cesse votre conception de l'honneur et du désintéressement sportif à la hauteur de votre élan musculaire. L'avenir dépend de vous.”

Près de 70 ans ont passé et les craintes de Coubertin semblent justifiées.

L'état d'esprit de l'Olympisme implique une motivation du sportif résolu à utiliser le sport comme moyen de perfectionnement ce qui suppose un sport dispensateur de bienfaits, débarrassé de ses excès, rectifiant les dérives.

Pour un tel redressement la nécessaire répression est inévitable mais la prévention est plus indispensable encore.

Si l'on ignore ce que pourrait être la réaction de Coubertin aujourd'hui devant le prodigieux succès des Jeux Olympiques, événement mondial majeur, et la dégradation des mœurs au royaume du sport, on peut être certain qu'il préconiserait comme remède la promotion de l'Olympisme, “état d'esprit” à insuffler dès le plus jeune âge, à l'école, pour que le sport recouvrant sa salubrité génère chez tous les pratiquants un style de vie propice à ce perfectionnement humain.

L'Olympisme est en effet, l'état d'esprit qui peut être répandu universellement sans heurter les convictions philosophiques, politiques et religieuses d'aucune communauté.

Il implique la compréhension mutuelle, la tolérance, la solidarité, le respect mutuel.

C'est pour cette vaste et laborieuse entreprise que le CIO et l'UNESCO devraient préparer des actions conjointes.